

Bulletin de l'AMOBBSL

Publié par l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent

Volume 1

Mai 2005

Mot de la présidente

Bonjour à tous les membres de l'AMOBBSL,

C'est avec fierté que je vous présente le tout premier Bulletin de l'AMOBBSL qui se veut le reflet du travail et des préoccupations des médecins omnipraticiens du Québec. Vous devriez recevoir le Bulletin trois fois par année, soit en mai, en octobre et en janvier. Dans le but de maximiser les échanges et la transmission des informations à tous nos membres, nous travaillons actuellement à la construction d'un site Web et d'une adresse Internet pour l'AMOBBSL, et vous serez avisés dès qu'ils seront fonctionnels.

Comme le savez tous, notre entente avec le Ministère est échue depuis avril 2004. Le cahier de charge a été présenté à la table de négociations mais rien n'est encore réglé. Le Ministère voulait proposer un nouveau mode de rémunération à tous les omnipraticiens. Nous attendons toujours le projet car il n'est toujours pas disponible. Lors de la dernière Commission des présidents qui se tenait les 6 et 7 avril 2005, nous aurions aimé avoir le document en question afin de l'étudier et d'émettre nos opinions mais...

Parlons maintenant de recrutement, la région du Bas-Saint-Laurent est l'une des régions éloignées les plus populaires et plusieurs de nos milieux ont pu recruter afin d'assurer tant bien que mal la stabilité des équipes déjà en place. Mais il reste encore BEAUCOUP de places disponibles, je doute que les plans d'effectifs sauront à eux seuls nous assurer de la relève.

Je profite de la tribune qui m'est offerte à titre de présidente pour vous inviter au Congrès syndical qui se tiendra les 17 et 18 novembre 2005, au Sheraton Laval. Ce congrès se veut une vaste consultation auprès des omnipraticiens afin de connaître votre opinion et vos attentes envers la Fédération, et de cette consultation découleront les orientations futures et les négociations avec le Ministère. Venez en grand nombre afin que votre voix et vos aspirations soient prises en compte et teintent dorénavant le type de pratique vers lequel on veut tendre.

Je vous invite à consulter le site de la Fédération afin de trouver une foule de renseignements qui sont fort utiles dans notre pratique quotidienne.

À bientôt!

Josée Bouchard, M.D.
Présidente

Huit médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent honorés par leurs pairs

Le 23 septembre 2004, l'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent (AMOBBSL) a honoré huit de ses membres dans le cadre de son nouveau *Programme de reconnaissance des omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent* mis sur pied en 2004.



Les médecins honorés sont : les Dr Rodrigue Ouellet de Rimouski, Aurèle Lavoie de Dégelis, Pierre-Paul Tremblay de Matane, Camilien Ancil de Trois-Pistoles, Claire Jean d'Amqui, Gaétan Repentigny de Rimouski, Michel Nadeau de Rivière-du-Loup et Mario Blouin d'Amqui (absent sur la photo).

Pour le président de l'AMOBBSL, le Dr Jean-François Dorval, la remise des certificats de mérite associés au Programme permet de souligner l'excellence de la contribution et honoré des médecins qui se sont distingués comme omnipraticiens tant par leur persévérance que par leur rayonnement. Les médecins récipiendaires se sont impliqués, entre autres, dans des activités cliniques, d'éducation populaire, d'enseignement ou de recherche. Ils sont également reconnus pour leurs collaborations avec leurs collègues et ont manifesté de l'intérêt pour l'implication bénévole dans leur milieu.

Le certificat de mérite est octroyé annuellement par l'AMOBBSL et ne peut être remis qu'une seule fois dans la carrière d'un médecin. Le comité de sélection est composé de trois membres du comité exécutif de l'Association. L'Association des médecins omnipraticiens du Bas-Saint-Laurent compte 150 membres.

Denis Beaulieu, M.D.

ÉDUCATION MÉDICALE CONTINUE

Votre participation est excellente

Les activités EMC suscitent beaucoup d'intérêt au Bas-Saint-Laurent. Vous assistez toujours très nombreux aux différentes formations médicales et professionnelles dans vos milieux de travail et parfois à l'extérieur quand il s'agit d'activités de plus grande envergure.

La compilation des présences à ces différentes formations montre sans l'ombre d'un doute votre souci à maintenir à jour vos compétences de praticien. Les statistiques à la FMOQ montrent que vous êtes le groupe de médecins dans la province à participer per capita au plus grand nombre d'heures de formation médicale en groupe.

L'évaluation du nombre d'activités de formation médicale au Bas-Saint-Laurent dévoile une augmentation d'année en année.

Faites accréditer toutes vos activités de formation

Il ne faut toutefois pas se reposer sur nos lauriers : notre mémoire oublie et de nouvelles notions voient le jour. Il faut garder aussi ses habiletés. Différents moyens s'offrent à nous pour sauvegarder nos connaissances mais la rencontre avec les collègues autour d'un expert demeure probablement la plus stimulante et la plus agréable. Comme responsable à l'EMC, je vous encourage à réclamer de la formation selon vos besoins et à faire accréditer les activités de formation auxquelles vous assistez... c'est facile et il s'agit là d'une marque de reconnaissance pour vos efforts. Parlez-en à votre responsable local en EMC.

Un fonds de formation a été créé

Votre association régionale a constitué un fonds de formation dont vous pouvez profiter. Présentez un projet d'EMC aux membres de l'exécutif et faites la demande d'une subvention en vous servant du formulaire de demande de crédits. Cette subvention doit servir à rémunérer l'expert, à défrayer la location du matériel didactique ou de la salle où se tiendra l'activité.

Une formation en ATLS

Cette formation vous intéresse dans votre région Bas-Saint-Laurent?

Votre association pourrait même subventionner cette activité... et vous pourriez en profiter à des coûts moindres. Faites-en la demande à votre responsable local en EMC. Si le nombre le justifie, je ferai les démarches nécessaires pour son organisation.

Jean-Marie Deschênes, M.D.

DATES À INSCRIRE À VOTRE AGENDA

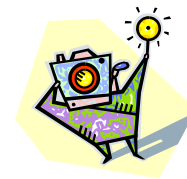
Une facturation efficace : des revenus supérieurs



Vous pourrez en savoir davantage lors de la journée de l'assemblée générale annuelle de l'Association le 22 septembre prochain. Un expert viendra en après-midi nous donner des trucs pour une facturation juste mais **plus rentable**.

Mérite exceptionnel 2005

N'oubliez pas de remettre une candidature **avant le 30 juin prochain**.



Concours de photographie

Nous lançons ce concours pour illustrer le laminé aux lauréats des prix du Mérite exceptionnel.

La photo retenue permettra au médecin gagnant de se mériter le remboursement des frais d'inscription d'un congrès de la FMOQ.

Vous devez soumettre votre photo, 8 pouces x 10 pouces, avec une courte description, **au plus tard le 30 juin prochain**.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle aura lieu **le 22 septembre 2005**.



EXÉCUTIF 2004-2005

Dre Josée Bouchard,
présidente, 862-3110
Dr Jean-François Dorval,
président ex-officio, 723-5272
Dr Patrice Tremblay,
vice-président, 562-5741
Dr Diane Comeau,
secrétaire-trésorière, 724-8647
Dr Denis Beaulieu,
1^{er} directeur, 4^e délégué au conseil, 851-1111
Dr Jean-Marie Deschênes,
2^e directeur, responsable EMC, 859-2450
Dr Louis Saint-Pierre,
3^e directeur, 775-5353
Dre Catherine Bégin,
4^e directrice, 869-2700